
Déclaration SNPTES CNESER du 09 juillet 2018

Florence Bayeux, Ariane Bliet, Laurent Diez, élus CNESER et Jérôme Giordano chargé des enseignants-chercheurs

Pour ce dernier CNESER de l'année universitaire, année riche en réformes, le SNPTES tient à souligner, que s'il n'a jamais refusé le dialogue avec le ministère, force est de reconnaître que peu de nos propositions n'ont pu être retenues, notamment sur la loi orientation et réussite des étudiants dont nous voyons aujourd'hui les arrêtés d'application sur l'organisation et le cadre national de la Licence.

Pour le SNPTES, ces deux textes confirment les libertés pédagogiques des équipes enseignantes, ainsi que la formalisation des contrats pédagogiques qui devront être un levier important pour accompagner les étudiants les plus en difficulté pour l'obtention du diplôme.

Sans ces deux points essentiels, il ne pourrait y avoir de réussite des étudiants.

Cependant, le SNPTES le rappelle depuis un certain nombre de mois, mais nous continuerons à le faire tant que nous ne verrons pas d'ambitions budgétaires pérennes sur le financement de cette réforme. Sans moyens supplémentaires humains et matériels, le SNPTES a chiffré à 400 millions d'euros annuels minimum les besoins de financement pour la réussite des étudiants en Licence, cette réforme ira droit dans le mur. En effet, comment réussir la mise en place des contrats pédagogiques, le suivi qui en découle, les contrôles continus, les remédiations, sans parler du suivi des inscriptions sur Parcoursup sans prendre en compte le coût induit par cette réforme ! Le projet de loi de finances 2019 devra en tenir compte.

Le cadre n'est pour le SNPTES, pas suffisamment exigeant pour encadrer les volumes de formation, voire trop exigeant quand il s'agit de privilégier les chambres de commerce et d'industrie...

Enfin, le SNPTES le répète aussi depuis le début de la concertation sur cette loi, c'est l'Université qui doit prendre en charge l'essentiel de l'augmentation des effectifs étudiants, due à deux facteurs, l'augmentation de la natalité des années 2000 et la montée en charge des 80% de réussite au baccalauréat. Par rapport à une concurrence public ou privé ayant des moyens conséquents, l'Université est le parent pauvre à qui est demandé l'impossible. Or malheureusement, la Recherche, complément indissociable de la pédagogie en Université, se fait, sans minorer le rôle des organismes de recherche, principalement en Université. Cela devrait être le fleuron de notre enseignement supérieur, or il n'en est rien, vu les moyens mis en œuvre par étudiant en Université versus les grandes écoles, par exemple... Pour le SNPTES, il n'est que temps de rattraper le plus rapidement possible cette injustice et pour cela, seul des moyens conséquents pourront satisfaire l'ambition prêtée à ce gouvernement. Plus que des mots, le SNPTES attend des actes.

Paris, le 09 juillet 2018